

NOTE DOCUMENTAIRE N° 2

LE FORUM : VISION, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

UN PROCESSUS À INTERVENANTS MULTIPLES, DIRIGÉ PAR LES OSC, EN VUE DE L'ADOPTION D'UN *CADRE INTERNATIONAL POUR L'EFFICACITÉ DES OSC EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT*

Le Forum, un processus international et consensuel dirigé par les organisations de la société civile (OSC), traitera des grands facteurs internes et externes qui influent sur l'efficacité des OSC en tant qu'acteurs de plein droit du développement. L'adoption d'un cadre pour l'efficacité des OSC en matière de développement passe inévitablement par la tenue d'un forum pluriel susceptible de mettre à profit l'expérience d'une société civile diversifiée et active à l'échelle nationale et internationale.

Le processus du Forum, qui se déroule de septembre 2009 à octobre 2011, vise à obtenir le consensus des OSC quant aux éléments indispensables d'un *Cadre international pour l'efficacité des OSC en matière de développement* (voir l'encadré 1). Ce cadre s'appuiera sur :

- ❑ une vision commune des OSC en ce qui concerne l'efficacité du développement,
- ❑ des approches diverses de la part des OSC en matière de développement,
- ❑ les relations mises en œuvre pour le développement (partenariats),
- ❑ les répercussions des activités de développement des OSC sur les pauvres et les marginalisés.

Mettant à contribution des millions d'OSC de toute nature à l'échelle mondiale, le Forum n'aura pas pour but d'appliquer les engagements de la *Déclaration de Paris* aux OSC, mais plutôt de convenir d'un cadre sur l'efficacité du développement. Ce cadre comportera deux dimensions faisant consensus :

1. Principes : principes influant sur l'efficacité des OSC en matière de développement (ex. : les actions des OSC en matière de développement doivent être centrées sur l'humain, axées sur la pauvreté et fondées sur les droits de la personne et la justice sociale).
2. Lignes directrices : consignes relatives à l'application des principes d'efficacité dans les contextes nationaux et dans les relations internationales entre OSC (ex. : normes minimales visant l'adoption de chartes de responsabilité pour les OSC).

Encadré 1

Le Cadre international pour l'efficacité des OSC en matière de développement comprendra un ensemble de principes, d'indicateurs, de lignes directrices sur la mise en œuvre adaptées au contexte, de saines pratiques ayant trait aux mécanismes de responsabilisation, ainsi que de normes minimales propices à l'éclosion de conditions favorables. Pour susciter une large adhésion des OSC et l'application du *Cadre* par ces dernières, il conviendra de recourir à un processus d'élaboration ouvert et participatif reflétant l'ensemble des réalités institutionnelles et des contextes auxquels doivent s'adapter les OSC.

LE FORUM : PARTICIPATION D'ACTEURS MULTIPLES ET DÉFINITION DE NORMES MINIMALES

Si important que soit cet aspect, les efforts visant à améliorer l'efficacité des OSC en matière de développement ne peuvent porter uniquement sur les structures internes des OSC et sur la façon dont ils contribuent à la coopération pour le développement. Il faut aussi tenir compte des conditions habilitantes (ou débilitantes) établies par les bailleurs de fonds (ex. : conditions de financement) et par les gouvernements des pays en développement (ex. : adoption de lois et de règlements régissant le rôle des OSC en matière de développement). Ces conditions externes influent sur la capacité des OSC de jouer efficacement leur rôle d'acteur indépendant du développement, pour reprendre les termes des donateurs et des gouvernements des pays en développement dans le *Programme d'action d'Accra* (voir la note documentaire n° 1, intitulée *Le Forum : raison d'être*). Dans de nombreux pays en développement, les OSC vivent des situations difficiles. Leurs rôles comme acteurs du développement ont une incidence directe sur les droits des démunis, et les OSC doivent composer avec les lois et les règlements des pays où ils sont présents. Ainsi, le Forum aura pour but d'obtenir des multiples intervenants un accord sur les normes, auquel souscrivent les donateurs et les pouvoirs publics, dans le but d'offrir aux OSC des conditions qui leur permettront de jouer efficacement leur rôle d'acteur du développement.

Le Forum a pour objectifs :

- ❑ d'élaborer et de promouvoir un *Cadre international pour l'efficacité des OSC en matière de développement*;
- ❑ de mettre par écrit les bonnes pratiques relatives à la reddition de comptes des OSC en fonction des principes et des lignes d'action du *Cadre*;
- ❑ de contribuer à l'éclosion d'un climat d'apprentissage sur l'efficacité des OSC en matière de développement pour qu'elles puissent discuter des enjeux et des obstacles relatifs à leur travail d'acteurs du développement, notamment par une utilisation maximale de la documentation existante, y compris les résultats d'études et les chartes de responsabilité (comme la *Code d'éthique* du CCCI),
- ❑ d'instaurer un dialogue politique continu avec les gouvernements et les autres acteurs à l'échelle nationale et internationale pour que les OSC bénéficient d'une meilleure compréhension et d'un soutien favorisant leurs actions.

(Voir la note documentaire n° 5, intitulée *Le Forum : organisation du processus de consultation.*)

Encadré 2 Résultats escomptés

1. Un **processus ouvert** à toutes les OSC jouant un rôle actif dans le développement.
2. Une **vision** commune de l'efficacité du développement.
3. Des **principes** communs visant l'efficacité des OSC en matière de développement.
4. Des **lignes directrices** sur l'application des principes visant l'efficacité des OSC en matière de développement et de **saines pratiques** visant des mécanismes adaptés au contexte pour veiller à ce que les OSC rendent des comptes à la lumière des principes.
5. Un **consensus multipartite** réalisé en 2011 avec les donateurs et les pouvoirs publics au sujet des normes minimales nécessaires à l'instauration de conditions favorables pour les OSC.

CE QUE LE FORUM N'EST PAS

Malgré les attentes de certains donateurs, le Forum n'a pas pour but de reproduire la *Déclaration de Paris* à l'intention des OSC. Pourquoi ? Parce qu'elles sont nombreuses et qu'en raison de leurs multiples approches, missions, visions et expertises, elles ne peuvent se soumettre à un accord étriqué. Compte tenu de leur nombre impressionnant, les OSC n'ont pas les moyens de se doter d'un mécanisme mondial de surveillance et de responsabilisation. De plus, au lieu d'imposer encore un autre mécanisme de responsabilité aux OSC, le Forum a pour but d'intégrer le *Cadre international pour l'efficacité des OSC en matière de développement* aux mécanismes qui existent déjà dans chaque pays en matière de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et de rapports.